

PRÉSENTER ATTAC

Association pour une **T**axation des **T**ransactions financières pour l'**A**ide aux **C**itoyens.
Il s'agit tout simplement de se réappropriier ensemble l'avenir de notre monde.

Histoire

ATTAC a été fondée en France le 3 juin 1998 autour de la **plate-forme** réunissant des citoyens, des associations, des syndicats et des journaux. L'idée de cette initiative est née d'un éditorial d'Ignacio Ramonet : "Désarmer les marchés", publié dans *Le Monde Diplomatique* en Décembre 1997.

**ATTAC n'est pas un parti politique,
mais ses combats sont bien évidemment politiques, au sens noble du terme.**

Plate-forme initiale du mouvement international "ATTAC"

Mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions.

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

Au nom d'une transformation du monde présentée comme une loi naturelle, les citoyens et leurs représentants se voient disputer le pouvoir de décider de leur destin. Un tel abaissement, une telle impuissance nourrissent la progression des partis antidémocratiques. Il est urgent d'enrayer ce processus en créant de nouveaux instruments de régulation et de contrôle, aux niveaux national, européen et international. L'expérience indique assez que les gouvernements ne le feront pas sans qu'on les y incite. Relever le double défi d'une implosion sociale et d'une désespérance politique exige donc un sursaut civique et militant.

La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les États à une course éperdue en faveur des gros investisseurs. Plus de 1 800 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté.

Les conséquences sociales de ces évolutions sont encore plus graves dans les pays dépendants, les pays du sud et d'Europe de l'Est, qui sont touchés de plein fouet par la crise financière et soumis aux diktats des plans d'ajustement du F.M.I. Le paiement des dettes publiques oblige les gouvernements à abaisser au minimum les budgets des services sociaux et condamne les sociétés au sous-développement ; les taux d'intérêt beaucoup plus élevés que dans les pays les plus développés contribuent à détruire les entreprises nationales ; les mesures de privatisation et de dénationalisation sauvages se multiplient pour dégager les ressources exigées par les investisseurs.

Partout les acquis sociaux sont remis en cause. Là où il existe des systèmes de retraite, les salariés sont invités à les troquer contre un mécanisme de fonds de pension qui aboutit à soumettre un peu plus leurs propres entreprises aux seuls impératifs de la profitabilité immédiate, à étendre la zone d'influence de la sphère financière et à persuader les citoyens de l'obsolescence de rapports solidaires entre nations, peuples et générations alors même que la crise écologique exige à son tour le resserrement de ces solidarités. La déréglementation touche l'ensemble du marché du travail, avec comme conséquences la dégradation des conditions de travail, la montée de la précarité et du chômage, et le démantèlement des systèmes de protection sociale.

Au prétexte du développement économique et de l'emploi, les grands pays n'ont pas renoncé à signer un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui donnerait tous les droits aux investisseurs et imposerait tous les devoirs aux États. Devant la pression de l'opinion publique et de la mobilisation militante, ils ont dû abandonner leur projet de négocier cet accord dans le cadre de l'OCDE, mais la discussion devrait reprendre dans le cadre de l'OMC. Dans le même temps les USA, mais aussi la Commission européenne, poursuivent leur croisade libre-échangiste en poussant à la création de nouvelles zones déréglementées, au niveau continental ou intercontinental.

La plupart des engrenages de cette machine inégalitaire, entre parties du monde comme au coeur de chaque pays, peuvent encore être enravés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait le silence sur la proposition de l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0,1%, la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Collectée, pour l'essentiel, dans les pays industrialisés, où sont localisées les grandes places financières, cette somme pourrait être utilisée pour des actions de lutte contre toutes les inégalités, y compris les inégalités entre sexes, pour la promotion de l'éducation et de la santé publique dans les pays pauvres, pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Un tel dispositif s'inscrit dans une perspective clairement anti spéculative. Il alimenterait des logiques de résistance, redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux États et, surtout, signifierait que le politique reprend le dessus.

A cette fin, les signataires se proposent de participer ou de coopérer avec le mouvement international ATTAC pour débattre ensemble, produire et de diffuser l'information et agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux continental et international. Ces actions communes ont pour but :

- *d'entraver la spéculation internationale,*
- *de taxer les revenus du capital,*
- *de sanctionner les paradis fiscaux,*
- *d'empêcher la généralisation des fonds de pension,*
- *de promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants,*
- *d'établir un cadre légal pour les opérations bancaires et financières ne pas pénalisant pas les consommateurs et les citoyens (les salariés des institutions bancaires pouvant jouer un rôle important dans le contrôle de ces opérations),*
- *d'appuyer la revendication de l'annulation générale de la dette publique des pays dépendants et l'utilisation des ressources ainsi libérées en faveur des populations et du développement durable, ce que beaucoup appellent le règlement de la "dette sociale et écologique".*

D'une manière générale, il s'agit :

- *de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière,*
- *de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au nom du prétendu " droit " des investisseurs et des marchands,*
- *de créer, au niveau mondial, un espace démocratique.*

Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde.

Les fondateurs

Personnes physiques

Manu CHAO, René DUMONT, Viviane FORRESTER, Gisèle HALIMI, Bernard LANGLOIS, Daniel MERMET, René PASSET, Ignacio RAMONET, Jacques ROBIN, Philippe VAL

Personnes morales

AC ! (Agir ensemble contre le chômage), Agir ici, AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs), Alternatives Economiques, Amis de la Terre, APEIS (Association pour l'emploi l'information et la solidarité), Artisans du Monde, Association Gunter Holzmann, Pétition, CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), Fédération des banques CFDT, Fédération des finances CGT, Charlie-Hebdo, Confédération générale des SCOP, CNAFAL (Confédération Nationale des Familles Laïques), Confédération paysanne, CRID, Droit au Logement, Droits devant !, Fédération Banques-CFDT, FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture), FGTE-CFDT, FSU, Golias, Le Monde diplomatique, Ligue de l'enseignement, MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires), MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Politis, Raisons d'agir, Réseaux services publics européens, SNES, SNESup, SNPTAS Equipement CGT, SNUI (Syndicat national unifié des impôts), SNUIPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles), SUD-PTT, SURVIE, Syndicat de la magistrature, Témoignage chrétien, Transversales/Science/Culture, UFAL (Union des Familles Laïques), UGICT -CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT), Union syndicale Groupe des 10

Structure

Conseil d'administration

AC! (Agir ensemble contre le chômage); *Charlie-Hebdo*; Confédération générale des SCOP; Confédération paysanne; Droits devant !; Fédération des banques CFDT; Fédération des finances CGT; FGTE-CFDT; *Le Monde diplomatique* ; *Politis*; SNES; SNESup; SNUI (Syndicat national unifié des impôts); SNIUPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles); *Témoignage chrétien*; *Transversales* ; UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT). Et 12 personnes physiques représentatives des différentes associations régionales d'ATTAC

Le Président est Bernard Cassen, Directeur du Monde Diplomatique, réélu par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale de La Ciotat le 24 octobre 1999.

A ce jour (Janvier 2000), guère plus d'un an et demi après sa création, l'Association ATTAC représente:

- plus de 140 "comités locaux" (dont celui du Pays d'Aix avec près de 450 adhérents), un groupe de parlementaires à l'Assemblée Nationale (plus de 130 Députés), un groupe au Sénat, une trentaine de villes adhérentes, une Région.
- 19000 adhérents directs (au rythme de 1000 adhésions mensuelles).
- Plus de 100000 adhérents indirects (Ceux des associations adhérentes à ATTAC)
- Des associations ATTAC partout dans le Monde, déjà opérationnelles ou en cours de formation.
- Un site Internet en 12 langues, qui reçoit près de 600 000 visites mensuelles .

Combats

Ce que propose ATTAC

En France : réfléchir, informer, rassembler, nourrir le débat, se faire entendre. Cette démarche nécessite un grand nombre de groupes locaux en France, capables de saisir l'opinion publique, les élus, de faire connaître les conséquences économiques et sociales relevant de la spéculation financière et d'inscrire les préoccupations d'ATTAC dans l'actualité : débats à l'Assemblée nationale, Sommets européens, rencontres de Davos, assemblées générales du Fonds Monétaire International, négociation de traités commerciaux, etc.

Au plan international : prolonger les actions menées en France. Les capitaux ignorent les frontières. Taxer la spéculation relève, par définition, de dispositions internationales. Il existe, dans pratiquement tous les pays, des femmes et des hommes, des organisations, des rassemblements dont les préoccupations - les activités parfois - font écho à celles d'ATTAC. Le souhait d'ATTAC est de pouvoir réfléchir, débattre et travailler avec elles et, tout en tenant compte des différences, de faire converger autant que possible les efforts des uns et des autres.

De nombreux contacts sont déjà pris et sont appelés à se développer.

Ce que veut ATTAC

Le "laisser-fairisme" et le "libre affairisme", qui tendent à dominer en matière d'échanges internationaux, n'ont rien de fatal ou d'inéluctable. Il est possible d'imposer une plus grande transparence sur les mouvements des capitaux, sur la réalité des paradis fiscaux. Il est possible d'imposer des réglementations internationales, une plus grande maîtrise sociale des sommes concernées, un droit d'ingérence des peuples dans la sphère financière. En 1972, James Tobin, Prix Nobel d'économie, avançait l'idée d'une taxation modérée de toutes les transactions spéculatives sur les marchés des changes, afin de permettre aux gouvernements de retrouver des marges d'autonomie en matière de politique économique.

Depuis, cette idée a été reprise à de nombreuses occasions. Dans le monde, de nombreux partis politiques ont proposé une solution de ce type (dans des pays parlant le français : Belgique, Suisse).

En France aussi, Lionel Jospin lors de sa campagne présidentielle, Philippe Seguin, la commission des finances de l'Assemblée nationale se sont déclarés favorables à une solution de ce type. Une résolution allant dans ce sens a été présentée au Parlement européen.

Le débat doit donc prendre de l'ampleur. C'est ce à quoi Attac souhaite oeuvrer en produisant de l'information, en organisant des rencontres nationales et internationales, en interpellant les décideurs nationaux, européens et internationaux.

En plus du combat pour l'application de la "taxe Tobin", l'actualité à obligé ATTAC à s'engager, entre autres, dans quatre combats complémentaires, aux cotés de multiples autres associations nationales et internationales:

- Le combat contre des fonds de pension nocifs.
- Le combat contre les O.G.M. et le brevetage du vivant.
- Le combat pour une redéfinition du rôle et des pouvoirs de l'O.M.C.
- Le combat contre les paradis bancaires et fiscaux, les pavillons de complaisance

Utopies

(Cette extrapolation n'est qu'une appréciation personnelle du rédacteur du présent document, et n'engage que lui: elle ne fait pas parti de la "plate-forme ATTAC)

- La fédération des différentes associations ATTAC à travers le monde pourrait aboutir à la création d'une O.N.G. , laquelle pourrait également prendre une orientation de "banque alternative" (micro-crédits) ou travailler par l'intermédiaire de banques alternatives existantes.
- Quelques combats futur (à long terme) d'ATTAC, pourraient être des actions de demandes pressantes auprès des pouvoirs publics:
 - d'une Fédération Mondiale, mais dont le mode de fonctionnement permette l'égalité entre les peuples faibles et les nations fortes, ou une amélioration notable du fonctionnement de l'ONU.
 - d'un Tribunal International aux pouvoirs accrus, notamment en ce qui concerne l'environnement et le commerce.
 - du "revenu citoyen" ou "revenu d'existence" national ou mondial.

Adresses:

ATTAC Paris: 9 bis rue de Valence; 75005 Paris; FRANCE / +33.(0)1.43.36.30.54 - Fax: +33.(0)1.43.36.26.26
e-mail: attac@attac.org - Site Internet ATTAC: www.attac.org

Pour trouver les adresses locales des groupes ATTAC: Téléphoner ou écrire à Paris ou: www.local.attac.org/
en ajoutant juste le numéro du département

Bulletin d'adhésion

(A renvoyer au Groupe ATTAC souhaité)

Particulier Homme Femme Association Syndicat Entreprise Collectivité locale autre

Nom (en capitales) : _____ **Prénom:** _____

Raison sociale (en capitales): _____ **Représenté par:** _____

Adresse:

Code postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **Télécopie :** _____

Adresse électronique : _____

Adhère à l'association ATTAC

Réadhère à l'association ATTAC

et verse ma cotisation pour l'année 2000 d'un montant de:

50F (chômeur, RMI) 100F (étudiant, précaire) 200F (actif, section locale d'un syndicat)

500F (association, syndicat national) 1000F (entreprise) autre

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. Je mets à la disposition d'ATTAC des moyens:

humains (temps, compétences) ou matériels (précisez) financiers :

je procède à un apport supplémentaire de....

Ci- joint un chèque bancaire ou postal de:

Signature

Document établi par le Groupe ATTAC Pays d'Aix:

Maison des Associations – 1, rue Émile Tavan – 13100 – Aix en Provence

Site Internet ATTAC 13: www.local.attac.org/13/